

# HISTOIRE-GÉOGRAPHIE

CLASSE DE TERMINALE GÉNÉRALE

## PARTIE 1. HISTOIRE



# SOMMAIRE

## THÈME 1. FRAGILITÉS DES DÉMOCRATIES, TOTALITARISMES ET SECONDE GUERRE MONDIALE (1929-1945)

FICHE N°1. L'IMPACT DE LA CRISE DE 1929: DÉSÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX

FICHE N°2. LES RÉGIMES TOTALITAIRES

FICHE N°3. LA SECONDE GUERRE MONDIALE

## THÈME 2. LA MULTIPLICATION DES ACTEURS INTERNATIONAUX DANS UN MONDE BIPOLAIRE (DE 1945 AU DÉBUT DES ANNÉES 1970)

FICHE N°4. LA FIN DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE ET LES DÉBUTS D'UN NOUVEL ORDRE MONDIAL

FICHE N°5. UNE NOUVELLE DONNE GÉOPOLITIQUE: BIPOLARISATION ET ÉMERGENCE DU TIERS-MONDE

FICHE N°6. LA FRANCE: UNE NOUVELLE PLACE DANS LE MONDE

## THÈME 3. LES REMISES EN CAUSE ÉCONOMIQUES, POLITIQUES ET SOCIALES DES ANNÉES 1970 À 1991

FICHE N°7. LA MODIFICATION DES GRANDS ÉQUILIBRES ÉCONOMIQUES ET POLITIQUES MONDIAUX

FICHE N°8. UN TOURNANT SOCIAL, POLITIQUE ET CULTUREL, LA FRANCE DE 1974 À 1988

## THÈME 4. LE MONDE, L'EUROPE ET LA FRANCE DEPUIS LES ANNÉES 1990, ENTRE COOPÉRATIONS ET CONFLITS

FICHE N°9. NOUVEAUX RAPPORTS DE PUISSANCE ET ENJEUX MONDIAUX

FICHE N°10. LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

FICHE N°11. LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

# FICHE N°10. LA CONSTRUCTION EUROPÉENNE ENTRE ÉLARGISSEMENT, APPROFONDISSEMENT ET REMISES EN QUESTION

## I - DE LA CEE À L'UE: L'AVANCÉE DU PROJET EUROPÉEN

### A) Les premières vagues d'élargissement

Depuis les années 1970, la CEE (Communauté économique européenne) connaît de nouvelles vagues d'adhésion: le marché commun et la politique agricole commune sont, il est vrai, les deux principaux atouts du projet. La CEE se présente comme un modèle de paix, de prospérité ainsi que de démocratie.

- **Les trois vagues successives d'élargissement**

1973: le Royaume-Uni, le Danemark et l'Irlande

1981: la Grèce

1986: l'Espagne et le Portugal

1990: l'Allemagne

### B) Un approfondissement progressif entamé dans les années 1970

**Un approfondissement économique:** depuis les années 1970, la CEE s'est dotée de ressources propres (par des prélèvements agricoles et douaniers, sur une partie de la TVA etc.) et d'un budget (alimenté par les dotations des Etats membres en fonction de leur PIB).

**Un approfondissement politique:** en 1979, pour la première fois, les députés du Parlement européen sont élus au suffrage universel direct. Simone Veil devient la première présidente du Parlement. Les députés européens gagnent dès lors, mécaniquement, une plus grande crédibilité aux yeux des administrés des pays membres.

**Un approfondissement monétaire:** en 1979, le Système monétaire européen (SME) voit le jour avec la création de « l'ECU » (the European Currency Unit). Ce n'est pas une monnaie à proprement parler mais un panier de valeurs, permettant de limiter les fluctuations monétaires des différentes monnaies des Etats membres.



- **L'acte unique européen (1986).** Façonné par le couple franco-allemand Mitterrand-Kohl, il fixe le lancement en 1993 d'un vaste marché unique sans limitation de circulation de personnes, de capitaux, de marchandises et de services. Il est formalisé en 1992 par la signature du traité de Maastricht. Il fonde l'Union européenne.

*F.Mitterrand et H.Kohl en 1987.*

## II - L'AVÈNEMENT DE LA SUPRANATIONALITÉ

### A) Un élargissement: l'arrivée des PECO dans l'Union européenne

A la fin de la guerre froide, les anciens pays soviétiques prennent le nom de **PECO (Pays d'Europe centre-orientale)**. La dissolution du **Pacte de Varsovie (1991)**, l'ancienne alliance militaire du bloc soviétique, permet progressivement à ces pays de se greffer au projet européen.

Mais cet élargissement n'est pas formalisé à n'importe quel prix. **En 1993, le Conseil européen définit les conditions d'accès à l'UE**: le pays souhaitant intégrer l'UE doit respecter des droits de l'homme et garantir les libertés fondamentales sur son territoire; revêtir une économie de marché; intégrer dans sa hiérarchie des normes les textes et règles communautaires (la législation européenne).

- **Les trois dernières vagues d'adhésion à l'UE**

2004: la Pologne, la République tchèque, la Hongrie, la Slovaquie, la Slovénie, la Lettonie, la Lituanie, l'Estonie, Malte et Chypre.

2007: la Roumanie et la Bulgarie.

2013: la Croatie (Europe des 28).

### B) Un approfondissement politique: le traité de Maastricht

Avec le traité de Maastricht (1992), l'Union européenne repose sur deux piliers:

**La Communauté européenne**: une construction fédéraliste, revêtant une procédure de codécision articulée autour de la Commission européenne, le Parlement européen et le Conseil des ministres.

**La coopération intergouvernementale**: d'une part, avec la Politique étrangère et de sécurité commune (PESC); d'autre part, avec la coopération Justice et affaires intérieures (JAI).

Le traité de Maastricht instiguit également le **concept de citoyenneté européenne**: chaque citoyen européen a le droit de vote et d'éligibilité partout en Europe. Il a également à sa disposition un droit de pétition devant le Parlement européen.

**Signés en 1985, les accords de Schengen sont appliqués à partir du 1<sup>er</sup> janvier 1995**: ils permettent une liberté de circulation inédite, avec la fin des contrôles frontaliers entre Etats membres, notamment concernant la circulation des étrangers en Europe.

### C) Un approfondissement économique et monétaire: l'Euro

Progressivement depuis les années 1990, un projet d'**Union européenne monétaire (UEM)** émerge. En 1997, le lancement du **Pacte de stabilité et de croissance (PSC)** permet de poser les bases de l'Eurozone.

- **Les « critères de Maastricht » sont sensés encadrer l'Euro**

Chaque pays doit avoir un déficit public inférieur à 3 % de son PIB.

Chaque Etat doit revêtir une dette publique inférieure à 60 % de son PIB.

Son inflation doit être stable et tendre vers les 2%.

**1er janvier 2002: mise en circulation de l'Euro dans l'Eurozone.** Actuellement, 19 pays ont comme monnaie nationale l'Euro.

### **III – LE TEMPS DE LA REMISE EN CAUSE**

#### **A) L'Europe des traités**

**La signature du traité de Maastricht engendre une modification de la constitution de chacun des pays signataires.** En France, le président François Mitterrand le soumet au référendum pour le légitimer: le « oui » l'emporte difficilement avec 51 % des suffrages exprimés. D'autres Etats signataires connaissent les mêmes difficultés. Pis, les Danois votent en majorité « non » à leur référendum.

D'autres traités, s'ils sont rapidement signés par les pouvoirs exécutifs des Etats membres, mettent du temps à être ratifiés par les assemblées: **le traité d'Amsterdam (1997)** ne sera ratifié qu'en 1999 en France; **le traité de Nice (2001)** n'est ratifié qu'en 2003.

**Les années 1990 voient ainsi l'émergence d'une certaine massification de l'eurosepticisme.** C'est également le début d'une « Europe à la carte »: certains Etats adhèrent à l'euro, d'autres non; certains à Schengen, d'autres non. Au prisme de ce vent contestataire, les dirigeants de certains Etats entendent pousser le projet d'une Europe fédéraliste encore plus loin: **rassembler les peuples autour d'une seule et même constitution.** Mais cette volonté est contrariée par les peuples eux-mêmes: en 2005, le référendum pour la constitution européenne est rejeté en France et aux Pays-Bas.

Cependant, les dirigeants européens, convaincus du bien-fondé de leur démarche, n'entendent pas s'arrêter là: ces derniers rédigent **le traité simplifié de Lisbonne (2007)**, qui est ratifié par la voie législative (par le vote des différentes assemblées nationales des pays signataires) et non pas par référendum, de peur d'un nouveau refus des peuples européens.

- **Le traité simplifié de Lisbonne (2007) institue:**

Un Président du Conseil européen.

Un haut représentant de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la sécurité.

#### **B) Les défis sont de taille pour l'UE**

- **La crise de l'Eurozone.** Depuis le lancement de l'Euro, plusieurs procédures de Déficit public excessif (DPE) ont été mises en place, notamment lors de la crise des subprimes (2007), qui a fortement affecté l'UEM. La crise en Grèce à partir de 2009 n'a rien arrangé. L'Euro semble ainsi masquer sans supprimer de forts écarts de compétitivité entre les pays.

• **Le défi de l'immigration.** Depuis le milieu des années 2000, l'UE connaît des flux migratoires sans précédent (notamment en provenance du Moyen-Orient et de l'Afrique). En 2015, la Hongrie annonce même la fermeture de ses frontières avec la Croatie, la Serbie et Slovaquie. En 2016 est ainsi signé un accord de coopération avec la Turquie, dont le fonctionnement s'avère difficile.

• **Le Brexit.** En 2016, par référendum (52 % de « oui »), les Britanniques exposent leur volonté de quitter l'UE. Ce vœu n'est appliqué effectivement qu'à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021, et ce, après plusieurs années d'intenses et âpres négociations. Le Royaume-Uni a donc quitté définitivement l'Union européenne depuis cette date.

• **La question des populismes.** Outre certaines volontés de sécession (Écosse, Catalogne...), on constate une tendance de fond voyant des dirigeants nationalistes et populistes s'imposer à la tête de certains pays membres de l'UE (la Hongrie de Viktor Orbán, l'Italie de Matteo Salvini etc.). Ces mouvements mettent en danger l'existence même de la supranationalité européenne dans la mesure où ces derniers prônent un retour aux frontières, un certain repli national.

